

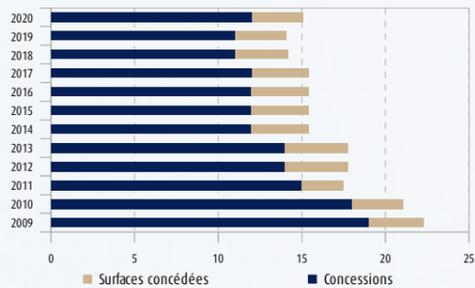


En Nouvelle-Aquitaine, les élevages marins sont représentés et concernent notamment la pénéculture, la pisciculture et l'algoculture

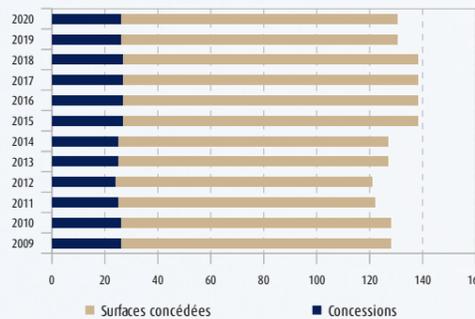
En complément de l'ostréiculture, activité emblématique, ces productions méritent d'être abordées en raison de leurs spécificités et de leurs synergies

TENDANCES

Évolution du nombre de concessions, des surfaces concédées (en Ha), dédiées à la vénériculture de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine

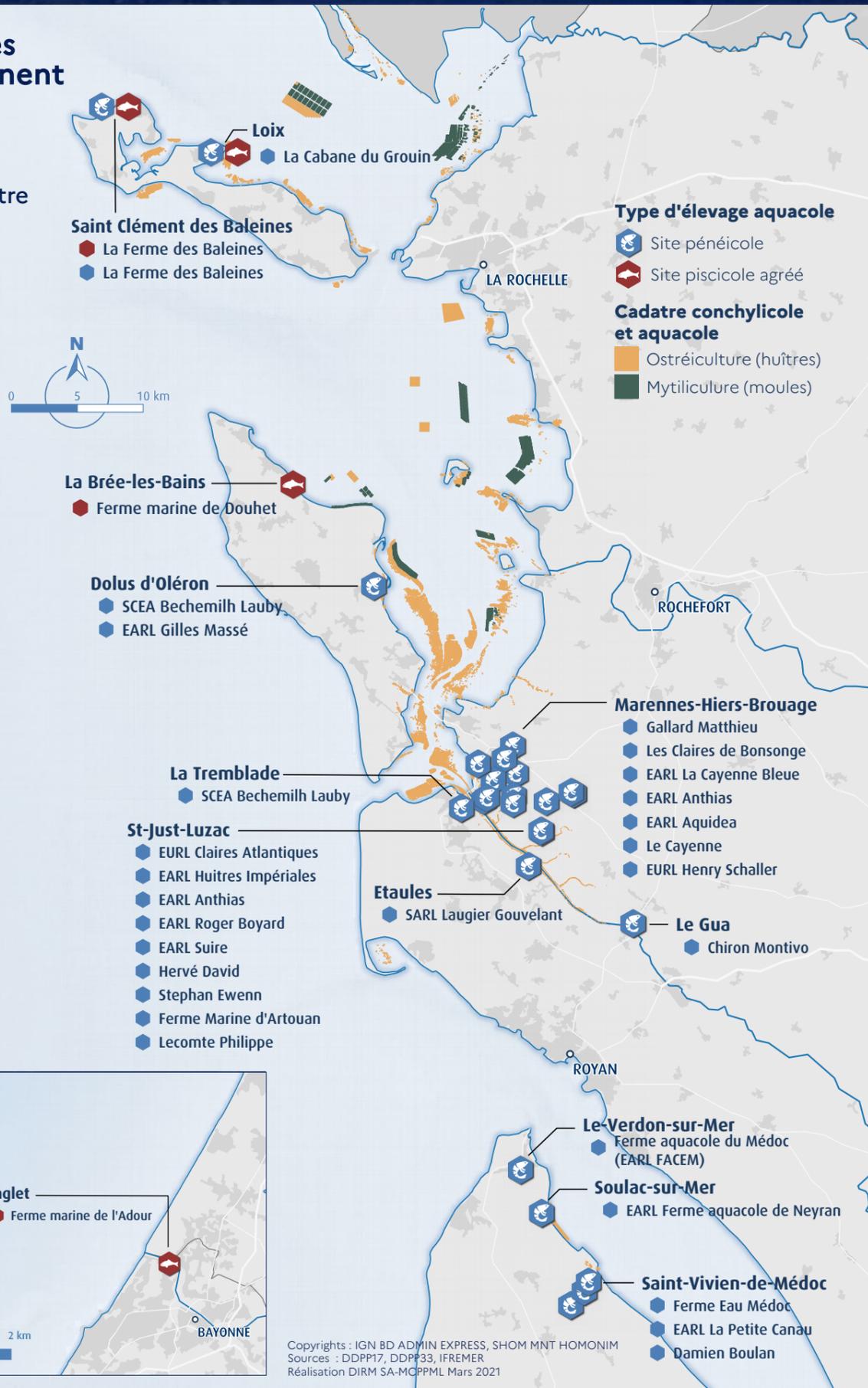


Évolution du nombre de concessions, des surfaces concédées (en Ha), dédiées à la vénériculture de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine

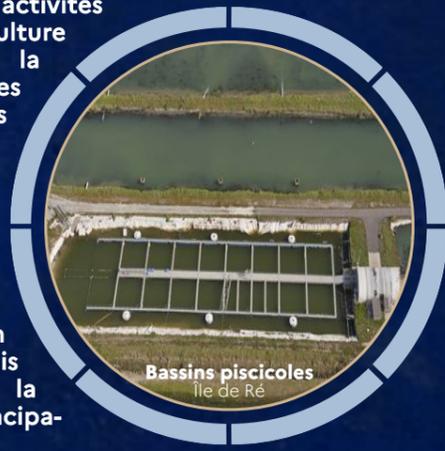


ACTUALITÉS

La **ferme marine du Douhet** est « entreprise partenaire » du projet Sea2Sea financé par l'action « Projets Structurants pour la Compétitivité » (PSPC : État / Région Bretagne) du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui a pour objectif de développer et de valider la production d'un consortium de probiotiques marins innovants encapsulés dans des algues pour améliorer la santé et la productivité des élevages aquacoles. Celui-ci aura pour objectif principal de réduire considérablement l'utilisation des antibiotiques, et permettra ainsi de limiter les risques d'antibiorésistance largement observés en aquaculture et chez l'Homme en tant que consommateur final.



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM
 Sources : DDP17, DDP33, IFREMER
 Réalisation DIRM SA-MCOPML Mars 2021



Pour la région Nouvelle-Aquitaine, ces activités de production concernent la pisciculture (plus spécifiquement le turbot et la daurade) ainsi que la pénéculture (élevage des crevettes). Ces activités sont caractérisées par la mise en place de technologies de plus en plus performantes et peuvent s'appuyer sur les résultats d'études scientifiques visant à améliorer la croissance, la résistance ou la mise en marché de ces produits mais également dans un objectif de développement et d'acclimatation de nouvelles espèces. Les sites de production sont variés : en mer, à terre dans des marais salés, des claires ou dans des bassins, la production d'alevins étant assurée principalement par les éclosiers.

● La pisciculture marine

En Charente-Maritime, La Ferme Marine de Douhet (FMD) sur l'île d'Oléron, compte parmi les plus grandes éclosiers de production d'alevins de daurade royale (*Sparus Aurata*) d'Europe. Sa production annuelle d'environ 25 millions d'alevins et d'un milliard d'œufs est commercialisée sur tout le pourtour méditerranéen, ainsi que vers des destinations plus lointaines telles que le Golfe Persique, les Caraïbes et la Chine. Son éclosier est construite sur la côte nord-est de l'île, sur 12 hectares d'anciens marais ostréicoles.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la Ferme Marine de l'Adour, (Groupe Stolt Sea Farm), est l'une des cinq entreprises à assurer la production de turbot en France. Sa production avoisine les 200 tonnes de poissons par an. La transformation et la commercialisation se font en Espagne, via le groupe auquel la ferme appartient.

● La pénéculture

Les crevettes pénaïdes (*Penaeus japonicus*), aussi appelées crevettes « impériales », sont élevées dans les marais atlantiques depuis les années 1980.

En Charente-Maritime, les marais salés, couvrant 20.000 hectares alimentés par les eaux de mer, voient se développer une aquaculture nouvelle : la pénéculture. Bien que le nombre de producteurs soit faible (environ une vingtaine), cette activité apporte un complément de revenus aux conchyliculteurs (grâce à un prix de vente relativement élevé) et leur permet de se diversifier. Cette production quasi-extensive respectueuse de l'environnement cohabite avec les huîtres dont elle dévore le parasite.

En Gironde, dans les années 80, quelques producteurs se sont installés sur le territoire du Médoc pour produire de la crevette impériale. Cet élevage, basé sur la productivité naturelle du milieu, se déroule du mois de juin au mois de septembre et occupe plus de 100 hectares de marais. Les marais et les bassins d'élevage sont directement alimentés par les eaux de l'estuaire de la Gironde, la qualité des eaux estuariennes étant donc essentielle pour l'aquaculture de gambas des marais médocains.

● La vénériculture

Au nombre de trente, les entreprises conchylicoles du littoral charentais pratiquent l'élevage des palourdes japonaises (*Tapes philippinarum*) exclusivement dans les marais, notamment dans les marais de La Seudre.

Depuis la fin des années quatre-vingt, la palourde japonaise n'est plus cultivée dans le Bassin d'Arcachon. Désormais pêchée (environ 500 tonnes par an), sa pêche fait l'objet de mesures de gestion dont notamment l'obligation de disposer d'une licence.

● L'algoculture

Une activité d'élevage de végétaux marins existe en Nouvelle-Aquitaine. Sur l'Île de Ré, la Ferme des Baleines produit de la laitue de mer, accompagnée de salicorne, de graines de maceron et d'aster maritime. ■

CHIFFRES-CLÉS

- 25 millions d'alevins et 1 milliard d'œufs d'alevins de daurade royale produits en Charente-Maritime dans l'une des plus grandes éclosiers d'Europe
- 30 entreprises pratiquent l'élevage des palourdes japonaises pour l'essentiel dans les marais de la Seudre

FICHE

2.5



Clares et marais salés de l'estuaire de la Seudre

Les Grandes Roches - Charente-Maritime

Les marais salés alimentés par les eaux de mer couvrent 20 000 hectares en Charente-Maritime. La forte salinité de l'estuaire de la Seudre a autrefois favorisé l'implantation de nombreux marais salants. Ils furent ensuite creusés pour former des claires et y accueillir les huîtres. Certains marais salés ont depuis quelques années vu se développer de nouveaux types d'élevages aquacoles, et en particulier celui de la crevette.

© Crédit photo : Laurent Mignaux / Terra

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, IFREMER, DDTM 17



Pour aller plus loin :

 [IFREMER : présentation de la filière aquacole](#)